

MISE EN VALEUR D'UN PROJET DE LIVRE D'ARTISTE – 28 ET 29 MARS 2026

OBJECTIF : Explorer les possibilités de réalisation d'un livre d'artiste.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser un livre d'artiste à partir d'un projet individuel.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis en reliure.

Aptitude au travail manuel.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

12 heures en présentiel

Deux journées de 9h30 à 12h30 et
de 13h30 à 16h30, un week-end hors
vacances scolaires zone C.

L'AAAV se réserve le droit de ne pas
ouvrir ce stage si le nombre de
participants est insuffisant.

Confirmation 15 jours avant date du
stage.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 12

PRIX : 250 €

Formation professionnelle : 300 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire :

Membre : 30€

Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

Prévoir une dizaine d'euros pour des fournitures

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Un livre d'artiste ...

Vous avez des idées à mettre en place, vous avez déjà commencé, vous
voulez vous y mettre...

Chaque participant vient avec son projet, ses souhaits, ses questions
et nous verrons ensemble comment avancer dans l'élaboration, la
concrétisation de son livre.

N'hésitez pas à prendre contact avec moi par mail
(bchardome@yahoo.fr) avant le stage si vous avez des questions à
propos de votre projet et du matériel qui vous serait nécessaire....

A APPORTER

Outils : Petit matériel de reliure

Fournitures : Matériel qui correspond à votre livre

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) – Brigitte CHARDOME

Formée en Belgique puis à l'AAAV - Grande expérience de toutes
sortes de réalisation de papiers- relieur – artiste graphique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.
Évaluation initiale des acquis. Évaluation formative de l'objectif de
développement des compétences. Questionnaire d'évaluation de la
formation en fin de stage.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes
par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Correction par
le formateur, au fur et à mesure de la réalisation et au final.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors
cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des réalisations.

ATELIER D'ARTS APPLIQUÉS DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)